

CHAMPIONNAT DE L'AUBE JEUNES

Saison 2017-18

COMITE DE L'AUBE

Saison 2017-18



JOURNEE DES TITRES AUBOIS POUR LES EQUIPES JEUNES

Article 11 - Journée des titres aubois :

Le Comité propose une journée festive pour toutes les équipes et invite tous les parents.

La journée des titres aubois est déconnectée des 4 premiers tours.

Elle comporte 5 catégories : poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors.

Lors de la journée des titres aubois, les joueurs peuvent jouer dans leur catégorie d'âge ou dans une catégorie supérieure

Article 12 - Organisation de la journée des titres aubois pour les équipes jeunes

12-1 Déroulement et tableaux

La journée se déroulera sous la forme de tableaux à élimination directe (TED), avec classement intégral. (Toutes les rencontres de classement doivent être disputées.)

Pour chaque tableau les équipes sont placées dans un tableau en fonction du cumul des points des 2 licenciés les mieux classés, suivant la règle :

En N°1, l'équipe qui totalise le plus de point

En N°2, l'équipe classée 2ème en nombre de point

Tirage au sort pour les N° 3 et 4 entre les équipes classées 3 et 4

Tirage au sort pour les N° 5,

6, 7 et 8 entre les équipes classées 5 à 8

Tirage au sort pour les N° 9 à 16 entre les équipes classées 9 à 16

Lors de la journée des titres, une équipe est composée de deux joueurs, un troisième joueur peut participer au double uniquement. Chaque équipe peut comprendre 4 joueurs maximum pour cette journée des titres.

Un club peut aligner deux mutés dans une même équipe.

Un joueur peut jouer dans une catégorie supérieure.

12-2 Les rencontres

Équipes de deux joueurs (un 3ème est autorisé pour le double) en un groupe unique

Les deux joueurs d'une équipe ont désignés par A, B.

Les deux joueurs de l'équipe adverse sont désignés par X, Y.

La rencontre se dispute sur une table ou deux tables suivant le choix des instances compétentes.

L'ordre des parties est : AX - BY - double - AY - BX.

Les parties se disputent au meilleur des cinq manches (trois manches gagnées).

La rencontre est arrêtée dès qu'une équipe totalise 3 points.

12-4 Rappel

Tous les clubs évoluant en régional (pour les divisions GEE, GE1 et GE2) et national doivent présenter au moins une équipe jeune en catégorie benjamins-poussins ou minimes ou cadets.

Article 13 - Récompenses

A la fin de cette journée, les équipes victorieuses se verront attribués des titres de Champion de l'Aube par équipes jeunes, par catégories.

Des récompenses seront remises aux trois meilleures équipes.

Lors de cette journée, les équipes exclusivement féminines jouent avec les autres équipes (masculines et mixtes) de leur catégorie, mais elles doivent obligatoirement se rencontrer. Elles seront récompensées par des titres aubois féminins.

Les poussins et les benjamins peuvent être regroupés, en fonction des inscriptions. Ils seront récompensés dans leur catégorie d'origine.